Informations de base

2001/2071(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique) Énergie: stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement. Livre vert **Subject** 3.60 Politique de l'énergie 5.05 Croissance économique	Procédure terminée

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie	CHICHESTER Giles (PPE-DE)	09/01/2001

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ECON Economique et monétaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	10/04/2001
JURI Juridique et marché intérieur	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ENVI Environnement, santé publique, politique des consommateurs	AYUSO Pilar (PPE-DE)	10/04/2001
RETT Politique régionale, transports et tourisme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Transports, télécommunications et énergie	2324	2000-12-20
Énergie	2394	2001-12-04
Énergie	2347	2001-05-14
Industrie	2433	2002-06-06

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Energie et transports	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
01/12/2000	Publication du document de base non-législatif	COM(2000)0769	Résumé
20/12/2000	Débat au Conseil		
02/05/2001	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/05/2001	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		Résumé
16/10/2001	Vote en commission		Résumé
16/10/2001	Dépôt du rapport de la commission	A5-0363/2001	
13/11/2001	Débat en plénière		
15/11/2001	Décision du Parlement	T5-0609/2001	Résumé
15/11/2001	Fin de la procédure au Parlement		
04/12/2001	Débat au Conseil		Résumé
06/06/2002	Débat au Conseil		
13/06/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2001/2071(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/5/14639

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A5-0363/2001	16/10/2001	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T5-0609/2001 JO C 140 13.06.2002, p. 0382-0543 E	15/11/2001	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(2000)0769	01/12/2000	Résumé

Document de suivi	SEC(2001)1962	03/12/2001	Résumé
Document de suivi	COM(2002)0321	26/06/2002	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0705/2001 JO C 221 07.08.2001, p. 0045	30/05/2001	
CofR	Comité des régions: avis	CDR0038/2001 JO C 107 03.05.2002, p. 0013	15/11/2001	

Énergie: stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement. Livre vert

2001/2071(COS) - 04/12/2001

Le Conseil a noté l'intention de la Commission de fournir un rapport de synthèse sur la consultation en cours au sujet de son Livre vert au Conseil européen de Barcelone, accompagné le cas échéant de propositions concernant des mesures complémentaires visant le court et moyen terme. Le Conseil a ensuite procédé à un échange de vues sur l'état de la sécurité d'approvisionnement énergétique dans l'Union européenne portant notamment sur: - les mesures ayant trait à la sécurité physique des infrastructures; - la coordination entre les travaux menés dans le cadre de l'UE et de l'AIE; - la cohérence entre le traitement de la sécurité des approvisionnements et d'autres politiques (fiscalité, investissements, environnement); - l'opportunité d'éventuelles mesures au niveau communautaire en matière de gestion et/ou de création de stocks de pétrole et/ou de gaz; - le renforcement du dialogue entre les pays producteurs et les pays consommateurs et l'intérêt de l'UE dans le processus de la Charte de l'Energie. Cet échange de vues a permis notamment de confirmer l'intérêt du Conseil pour que le dialogue soit renforcé avec tous les pays producteurs, que ce soit la Russie, les pays de l'OPEP ou les pays d'Amérique latine. A cette occasion, a été évoquée la question de l'instauration dans le cadre du Forum International de l'Energie d'un secrétariat afin de faciliter le dialogue.

Énergie: stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement. Livre vert

2001/2071(COS) - 01/12/2000 - Document de base non législatif

OBJECTIF : lancer un débat durant l'année 2001 sur le thème de la sécurité d'approvisionnement énergétique. CONTENU : le présent Livre vert est né d'un constat et d'un impératif : la croissance future de la dépendance énergétique européenne et la nécessité pour l'Union européenne de mieux maîtriser son destin énergétique. En dépit des différentes crises qui ont marqué l'économie européenne ces trente dernières années, il n'y a pas eu de véritable débat sur les choix des filières et encore moins de politique énergétique dans le contexte de la sécurité d'approvisionnement. Aujourd'hui, la double pression des préoccupations environnementales et du nouveau fonctionnement du marché européen de l'énergie rend ce débat inévitable. La crise, depuis 1999, des prix pétroliers, lui donne un caractère d'urgence. Ce débat doit s'engager en tenant compte que la consommation énergétique actuelle est couverte pour 41% de pétrole, 22% de gaz naturel, 16% de combustibles solides (charbon, lignite, tourbe), 15% de nucléaire et 6% de renouvelables. Si rien n'est entrepris, le bilan énergétique continuera à l'horizon 2030, à s'appuyer sur les combustibles fossiles : 38% de pétrole, 29% de gaz naturel, 19% de combustibles solides, et à peine 6% de nucléaire et 8% de renouvelables. Le Livre vert esquisse le schéma d'une stratégie énergétique à long terme s'appuyant sur les éléments suivants : - l'Union doit rééquilibrer la politique de l'offre par des actions claires en faveur d'une politique de la demande; - au regard de la demande, le Livre vert appelle à un véritable changement des comportements des consommateurs en soulignant l'intérêt de l'instrument fiscal en vue d'orienter la demande vers des consommations mieux maîtrisées et plus respectueuses de l'environnement. Des prélèvements fiscaux ou parafiscaux sont préconisés en vue de pénaliser l'impact environnemental des énergies. Les secteurs des transports et du bâtiment devront faire l'objet d'une politique active d'économie d'énergie et de diversification en faveur des énergies non polluantes; - au regard de l'offre, priorité doit être donnée à la lutte contre le réchauffement climatique. Le développement des énergies nouvelles et renouvelables (y compris les biocarburants) est la clé du changement. Doubler leur part de 6 à 12% dans le bilan énergétique et passer de 14 à 22% pour la production d'électricité est un objectif à atteindre d'ici 2010. Dans les conditions actuelles, elles stagneront aux alentours de 7% dans 10 ans. Seules des mesures financières (aides d'Etat, déductions fiscales, soutien financier) permettront de parvenir à ce but. Parmi les pistes à explorer, le Livre vert suggère que les énergies rentables (pétrole, gaz, nucléaire) financent le développement des énergies renouvelables. La contribution à moyen terme du nucléaire doit également faire l'objet d'une analyse (désengagement de certains États membres de la filière, lutte contre le réchauffement climatique, sécurité des approvisionnements, développement durable). De même la recherche sur les technologies de gestion des déchets et leur mise en oeuvre pratique dans des conditions optimales de sécurité doit être poursuivie. Pour les hydrocarbures, caractérisés par des importations croissantes, il convient de prévoir un dispositif renforcé de stocks stratégiques et également de prévoir de nouvelles routes d'importations.

Énergie: stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement. Livre vert

2001/2071(COS) - 03/12/2001 - Document de suivi

La Commission européenne a présenté un rapport d'avancement concernant les réactions au Livre vert de la Commission sur la sécurité d'approvisionnement énergétique reçues à la date du 29 octobre 2001. Y sont analysées les réponses au livre vert et décrits les arguments avancés par les participants au débat. Le livre vert de la Commission a été très bien accueilli. Une grande diversité de participants, issus de nombreux secteurs industriels et de tous les États membres, y ont réagi. Même si les réponses émanant d'organismes de dimension européenne et d'associations professionnelles du secteur de l'énergie prédominent, des efforts ont été faits pour faire participer des particuliers, de petits consommateurs et d'autres secteurs d'activité que celui de l'énergie. Les personnes qui ont réagi au livre vert en ont salué la pertinence, la teneur, les objectifs et le calendrier. Il est communément admis que ce document est à même de traiter les questions d'approvisionnement énergétique sous tous leurs aspects et, plus généralement, les problèmes de politique énergétique. De même, on estime en général que, sous l'effet conjugué du changement climatique et de la libéralisation des marchés de l'énergie, il devient de plus en plus urgent de définir des stratégies communautaires en matière d'approvisionnement énergétique. L'évolution plus générale de la situation internationale depuis la publication du livre vert et, en particulier, les incertitudes qu'ont fait naître les attaques du 11 septembre aux États-Unis et leurs répercussions, ont confirmé l'un des messages essentiels du livre vert, à savoir qu'il faut élaborer d'urgence des stratégies adaptées pour pouvoir gérer les risques à court et long termes inhérents à la sécurité de l'approvisionnement. La proposition de rapport complet sur la consultation, dont la parution est prévue au printemps 2002, et le document sur la sécurité d'approvisionnement énergétique préparé pour le Conseil européen de mars 2002, étudieront les orientations politiques concernant une future stratégie.

Énergie: stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement. Livre vert

2001/2071(COS) - 14/05/2001

Le Conseil a eu un échange de vues sur la sécurité de l'approvisionnement énergétique que la présidence a résumé comme suit : - la question de la sécurité de l'approvisionnement doit être considérée comme faisant partie intégrante d'autres enjeux, tels que le changement climatique et le marché intégré; - les actions et les mesures adoptées au niveau communautaire en matière de sécurité d'approvisionnement doivent refléter les principes de subsidiarité et de proportionnalité, tenir compte des différences régionales, géographiques, structurelles et climatiques existant entre les États membres, être cohérentes avec les autres politiques, tenir compte des coûts et être transparentes; - pour ce qui est de la dépendance vis-à-vis des importations, les actions à entreprendre pourront inclure, par exemple, le renforcement du dialogue avec les pays fournisseurs, l'OPEP et la Russie. On a souligné l'importance d'un cadre stable, dans les pays fournisseurs, propice aux investissements privés et publics; - l'idée de constituer et de gérer des stocks destinés à lutter contre la spéculation, que ce soit pour le pétrole, le charbon ou le gaz, n'a pas recueilli de véritable soutien; - il faut renforcer les installations de transit et de transport, ainsi que les instruments qui y sont liés, tels que le programme RTE. Il faut encourager la Russie à ratifier sans retard le Traité sur la Charte de l'énergie; - la contribution des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique à la sécurité d'approvisionnement est largement reconnue, notamment pour ce qui est de la diversification des sources d'énergie. L'importance des actions dans le secteur du bâtiment et des transports est également reconnue; - il faut prendre en compte toutes les sources d'énergie selon leur intérêt intrinsèque, en tenant compte des impératifs du développement durable et en accordant toute l'attention voulue aux caractéristiques et préférences nationales pour ce qui est de la ventilation adéquate des différentes formes d'énergie. La recherche et le développement ont également un rôle important à jouer, en particulier pour ce qui est du développement et de la promotion des sources d'énergie renouvelables et des technologies propres et efficaces. À l'issue des discussions, le Conseil a adopté des conclusions dans ce sens. Le Conseil a invité la Commission à soumettre au Conseil un rapport sur l'état d'avancement du processus de consultation d'ici la fin du premier semestre 2001 et se propose de développer sa contribution à la définition d'une stratégie à long terme en matière de sécurité d'approvisionnement lors de sa session de décembre afin que la Commission puisse évaluer l'ensemble des résultats de la consultation d'ici la fin de l'année.

Énergie: stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement. Livre vert

2001/2071(COS) - 26/06/2002 - Document de suivi

La Commission a présenté son rapport final sur le Livre vert adopté il y a plus d'un an. Le débat d'idées a suscité, dans la majorité des États membres, une réflexion renouvelée sur les options nationales dans le domaine de l'énergie. Il a servi de référence dans certains pays tiers comme les États-Unis, lors de la préparation du plan Bush, le Japon et la Russie. Les nombreuses réactions enregistrées montrent que la réflexion du Livre vert répondait à une nécessité et leur analyse montre que les orientations du Livre vert et la majorité des propositions ont été approuvées. Il ressort de ce débat un accord quasi-unanime sur l'axe stratégique de maîtrise de la demande: il faut infléchir et orienter la consommation énergétique. Les conclusions du Conseil européen de mars 2002 à Barcelone, qui mettent en particulier l'accent sur la nécessité d'une meilleure efficacité énergétique d'ici 2010 et une adoption rapide des propositions en matière de fiscalité énergétique, apportent un soutien politique clair à cette priorité. Sans attendre la fin du débat, la Commission a fait des propositions très bien accueillies dans ce sens, dont certaines ont déjà été adoptées par le Conseil et le Parlement européen : - il s'agit notamment de la directive sur la production électrique à partir de sources renouvelables, adoptée en 2001. Avec ce cadre réglementaire, ce sont 22 % de la consommation d'électricité dans l'Union qui, à l'horizon 2010, devraient être produits à partir de sources d'énergie renouvelables; - il s'agit encore de la proposition de directive sur les économies d'énergie dans les bâtiments, qui fournit un cadre législatif précis pour limiter la consommation d'énergie dans ce secteur qui représente 40 % de l'énergie consommée dans l'Union Européenne; - enfin, il s'agit aussi des propositions réglementaires et fiscales de la Commission pour la promotion des biocaburants qui prévoient que ceux-ci représentent dans l'Union une proportion minimale de l'ensemble des carburants vendus à partir de 2005, de 2 % initialement jusqu'à 5,75 % en 2010. C'est certainement dans le domaine des transports - qui représentent 32 % de la consommation énergétique et 28 % des émissions totales de CO2 - que l'effort de réduction de la demande est prioritaire. La revitalisation du rail, les investissements dans les réseaux transeuropéens et l'harmonisation des carburants professionnels sont autant d'instruments propres à y contribuer, de même que la prochaine proposition de directive cadre sur la tarification de l'usage des infrastructures, afin que d'ici 2004, les prix des différents modes de transport reflètent mieux leurs coûts pour la société. Un large débat s'est également développé autour de la proposition du Livre Vert en faveur d'une nouvelle approche des stocks pétroliers. Dans ce contexte, plusieurs prises de position ont appuyé l'idée qu'un dialogue renforcé entre l'Union européenne et les pays producteurs constitue une des conditions impératives pour améliorer la transparence du marché et la conclusion d'accords d'approvisionnement satisfaisant. Ce dialogue contribue aussi à l'amélioration des conditions de stabilité dans ces pays. Le débat sur le Livre vert a mis en évidence la nécessité de développer un concept de sécurité des

approvisionnements à l'échelle du continent européen qui seul permettra d'assurer le contrôle de sa destinée énergétique. À cet égard, le dialogue entrepris par l'Union européenne avec la Russie permettra de préciser le meilleur usage à l'avenir des accords d'approvisionnement à long terme et des accords de partage de production, au sujet desquels les représentants de l'industrie ont manifesté de grandes préoccupations dans le cadre du débat. Le Livre vert a également permis de mener un échange de vues franc et ouvert sur l'énergie nucléaire, qui suscite des opinions divergentes à l'intérieur de l'Union. Dans ce contexte, l'éventail des choix des États membres, sans préjudice de la souveraineté de leurs décisions en la matière, doit demeurer le plus large possible. L'option nucléaire demeure ouverte dans les États de l'Union européenne qui le désireraient. Mais un enseignement majeur du débat sur le Livre vert est que l'avenir de cette filière passe par une réponse claire, certaine et transparente à la question du traitement des déchets radioactifs et de leur transport. La question de la sûreté nucléaire dans le cadre d'une Union élargie reste une préoccupation majeure de la plupart des intervenants dans le débat sur le Livre vert. La prochaine étape sera l'examen par la Commission d'une proposition ouvrant la voie à une véritable approche communautaire de la sûreté nucléaire sous forme de normes et de pratiques communes et de mécanismes européens de contrôle et de peer review. L'Union pourrait également contribuer à de rapides progrès vers des solutions durables en matière de gestion des déchets radioactifs en fixant au niveau communautaire des échéances précises pour l'introduction au niveau national de systèmes plus efficaces de stockage des déchets. Le rapport note que les propositions concrètes pour l'harmonisation de la taxation comme les questions de tarification dans les transports se heurtent à des réticences. Pourtant l'absence d'harmonisation fiscale conduit à des distorsions de concurrence entre États membres, souligne la Commission. S'agissant du marché intérieur de l'énergie, le rapport confirme l'une des orientations majeures du Livre vert, à savoir la nécessité d'une plus grande ouverture du marché de l'électricité et du gaz conjuguée avec de nouveaux besoins de régulation et d'évaluation. Par ailleurs, en ce qui concerne les échanges intra-communautaires, une meilleure utilisation des réseaux existants et la mise en place des maillons manquants contribuera à une plus grande sécurité d'approvisionnement à long terme. Lors du débat sur le Livre vert, certains se sont interrogés, notamment le Parlement européen, sur les moyens limités de l'Union européenne sur le plan juridique et institutionnel pour mettre en oeuvre une politique énergétique adaptée aux fragilités potentielles de son approvisionnement. La Commission souligne toutefois que l'Union a accompli des progrès importants dans le domaine énergétique en utilisant plusieurs instruments: la réalisation du marché intérieur de l'énergie en s'appuyant sur les dispositions du chapitre traitant du rapprochement des législations, la promotion desénergies renouvelables sur base des articles relatifs à la protection de l'environnement, ou encore le développement des réseaux de gaz et d'électricité dans le cadre du chapitre des réseaux transeuropéens.

Énergie: stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement. Livre vert

2001/2071(COS) - 15/11/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de M. Giles Bryan CHICHESTER (PPE-DE, UK) tel qu'il a été établi par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).